



Déconfinement : des guides des bonnes pratiques secteur par secteur

Actualité législative publié le **24/04/2020**, vu **1546 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Selon votre profession, retrouvez ici les préconisations et les fiches conseils éditées par le ministère du Travail pour vous aider à mettre en œuvre les mesures de protection contre le COVID-19 dans votre entreprise.

Bien sûr, le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale (1 mètre minimum) resteront plus que jamais de rigueur après le déconfinement.

Mais le ministère du travail rappelle aussi à cet égard que l'employeur doit veiller à ce que ses salariés soient suffisamment pourvus en savons et autres gels hydroalcooliques, ainsi qu'en masques de protection (dès lors qu'ils sont nécessaires sur le lieu de travail, c'est à l'employeur qu'il appartient de les fournir – voir [ICI](#)).

De même, dans le cadre de bureaux partagés, des lingettes ménagères ou des produits ménagers compatibles avec les surfaces à nettoyer peuvent (doivent) être mis à disposition des utilisateurs pour le nettoyage des claviers, souris, téléphones, imprimantes, photocopieuses, etc.

Il faudra aussi veiller à limiter les réunions au strict nécessaire, ainsi que les regroupements de salariés dans des espaces réduits.

En outre, afin de limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage habituel des locaux, un nettoyage plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs, etc...).

Enfin, ces précautions doivent bien sûr être adaptées en fonction des professions exercées et c'est ici qu'interviennent les fameux guides de bonnes pratiques et autres fiches conseils métiers édités par le ministère du travail depuis le début de la crise, en concertation avec les instances représentatives des professions concernées.

En voici la nouvelle liste complète :

GUIDES DE BONNES PRATIQUES :

- ? [Transport routier de marchandises et prestations logistiques](#)
- ? [Entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs](#)
- ? [Activités de la construction](#)
- ? [Entreprise et industrie de la filière bois](#)

FICHES CONSEILS

Agriculture, élevage et agroalimentaire

- ? Activités agricoles
- ? Chantiers de travaux agricoles
- ? Travail saisonnier
- ? Travail filière cheval
- ? Travail dans l'élevage
- ? Travail en abattoir
- ? Travail sur un chantier de jardins ou d'espaces verts
- ? Travail dans le maraîchage
- ? Travail circuit court - amap - vente à la ferme

Commerce de détail, restauration, hôtellerie

- ? Travail en drive
- ? Travail en caisse
- ? Travail dans un commerce de détail"
- ? Travail en boulangerie
- ? Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter
- ? Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre
- ? Réceptionniste ou veilleur de nuit

Propreté, réparation, maintenance

- ? Travail dans la collecte des ordures ménagères (OM)
- ? Travail dans la blanchisserie industrielle
- ? Agent de maintenance
- ? Plombier - Installateur sanitaire
- ? Travail dans le dépannage - Intervention à domicile
- ? Travail dans une station service
- ? Travail dans un garage

Autres services

- ? Opérateur en centre d'appels
- ? Chauffeur Livreur
- ? Agent de sécurité
- ? Agent funéraire

Source : <https://www.gerantdesarl.com/>

-> https://www.assistant-juridique.fr/definition_erp.jsp

Articles sur le même sujet :

- [Réussir la création de sa SARL](#)
 - [Gérer un compte courant d'associé](#)
 - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
 - [Révoquer un gérant de SARL](#)
 - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
 - [Modifier les statuts d'une SARL](#)
 - [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
 - [Réussir l'ouverture d'un restaurant rapide](#)
 - [Réussir la création d'un food-truck](#)
 - [Louer un logement à des touristes](#)
 - [S'installer dans les services à la personne](#)
 - [Créer et gérer un site de e-commerce](#)
 - [Récupérer une facture impayée](#)
 - [10 astuces pour éviter les impayés](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Créer une entreprise à domicile : faut-il l'autorisation du maire ?](#)
 - [Installer son entreprise dans une coopérative d'activités ou dans une couveuse d'entreprises](#)
 - [Le CAPE, un contrat pour tester son projet en couveuse d'entreprise](#)
 - [Installer son entreprise dans un local professionnel](#)
 - [Statut des baux commerciaux : quand s'applique-t-il ?](#)
 - [Bail commercial ou bail professionnel : comment choisir ?](#)
 - [Qu'est-ce qu'un bail précaire commercial ou dérogatoire ?](#)
 - [Convention d'occupation précaire : définition](#)
 - [Comment constituer le registre public d'accessibilité ?](#)
 - [Ouverture d'un ERP : la visite de la commission de sécurité](#)
 - [ERP : les visites périodiques de la commission de sécurité](#)